

SOLVABILITÉ 2 : DE LA COMPTABILITÉ AU PILIER 3

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE025	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	899,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 11/03/2024 au 11/03/2024
- Du 20/09/2024 au 20/09/2024

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie, de la comptabilisation des assurances
- Préparer l'ensemble des états liés aux exigences Solvabilité II en respect du calendrier des reportings

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici

[>>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports réglementaires et méthodologiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Présentation générale de Solvabilité II et focus sur le Pilier 3
 - 1. Principes de la réforme et les dispositifs existants
 - 2. Présentation des 3 piliers
 - 3. Rappel du calendrier
- B. Communication prudentielle
 - 1. Présentation de l'architecture d'ensemble de la communication prudentielle
 - 2. Présentation des rapports narratifs
 - 3. Présentation synthétique des états réglementaires
- C. Introduction à l'ensemble des états réglementaires S2
 - 1. Définition des QRT
 - 2. Analyse détaillée de chaque classe de QRT (bilan, actifs, provisions techniques...)
 - 3. Focus sur la méthodologie de production des états
- D. Pilier 3 en pratique
 - 1. Bilan économique
 - 2. Précision sur les modalités de remise des états

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables d'assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE019

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

899,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 18:09